

# Les collectivités locales mises à l'index

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4588 - Ven. 28 - Sam. 29 septembre 2018 - Prix : 10 DA

Journaliste au «Soir d'Algérie»



## Abder Bettache n'est plus

Présidence

## Bouteflika opère un mouvement dans le corps des walis

### Comment les Israéliens se sont compliqué la tâche en Syrie

Par Mohamed Habili

Quelques heures seulement après l'annonce russe concernant la livraison à la Syrie des systèmes S-300 de défense anti-aérienne, le Premier ministre israélien régissait en déclarant que son gouvernement poursuivrait les frappes contre la présence iranienne, mais que la coordination avec les Russes serait cependant renforcée pour que l'incident de l'Iliouchine-20 ne se reproduise plus. Ces paroles de Benjamin Netanyahu ont ceci de remarquable qu'elles retardent sur le cours des événements. Elles renvoient à une situation qui n'est plus depuis le crash de l'avion russe au large de Lattaquié. Ces S-300 ne sont pas destinés à améliorer la défense des positions russes, qui sont déjà protégées par des S-400, mais pour que les avions israéliens n'opèrent dans le ciel syrien désormais qu'avec le risque nettement accru d'être abattus. Bien entendu, le responsable israélien ne se méprend pas quant aux conséquences sur la sécurité de son aviation de cette décision russe. Il ne doit au contraire savoir que trop bien qu'elle constitue un tournant à la fois dans les relations de leurs deux pays, et dans la guerre que mène le sien contre la présence iranienne en Syrie. Avec l'installation des S-300, c'est le ciel syrien qui se ferme aux avions israéliens. Ce qui ne veut pas dire pour autant que ce ciel s'en trouvera entièrement sanctuarisé.

Suite en page 3

### La dynamique de l'Education exposée devant les députés

# Cantines et surcharge des classes, deux chantiers pour Benghabrit

● Les dates des examens nationaux dévoilées



95% des cantines scolaires sont ouvertes dont 80% servent des repas chauds à la date du 23 septembre. C'est ce qu'a indiqué jeudi la ministre de l'Education, devant les députés à l'APN, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales.

Lire page 2

Ressources en eau

## Un total de 85 grands barrages d'ici à 2020 selon Necib

Journées culturelles japonaises

## Le manga s'invite à Alger

La dynamique de l'Education exposée devant les députés

# Cantines et surcharge des classes, deux chantiers pour Benghabrit

■ 95% des cantines scolaires sont ouvertes dont 80% servent des repas chauds à la date du 23 septembre. C'est ce qu'a indiqué jeudi la ministre de l'Education, devant les députés à l'APN, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales.

Par Meriem Benchaouia

Selon elle, l'Etat avait mobilisé d'importantes ressources financières pour améliorer les conditions de solarisation des élèves, notamment pour le cycle primaire. Après avoir souligné que «les communes sont la partie responsable de la gestion des cantines scolaires depuis l'indépendance», la ministre a indiqué que «les affectations consacrées par l'Etat pour la gestion des cantines scolaires sont inscrites dans le budget de gestion du ministère en charge des collectivités locales, étant la partie en charge juridiquement, de la gestion des cantines scolaires». Dans le cas où les ressources sont insuffisantes, «la commune bénéficie d'aides et d'affectations de gestion de la part l'Etat», a-t-elle ajouté. Indiquant, à cette occasion, que le rôle du secteur de l'Education nationale en matière d'alimentation scolaire, réside en la détermination des différents besoins de la cantine scolaire, à veiller au respect des règles de l'éducation sanitaire et alimentaire, l'application du programme hebdomadaire des repas alimentaires, ainsi que la proposition d'une liste des élèves bénéficiaires, la ministre a fait savoir que son secteur travaillait «en complémentarité avec les collectivités locales». S'agissant de la détermination du tarif du repas, la ministre a affirmé qu'il était fixé «en vertu d'un arrêté interministériel du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, du ministère des Finances et celui

de l'Education nationale».

M<sup>me</sup> Benghabrit a rappelé qu'à l'occasion de la rentrée scolaire 2018-2019, des ressources financières considérables ont été dégagées pour l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves, notamment dans le cycle primaire, d'autant plus que le ministère de l'Intérieur a consacré une importante enveloppe budgétaire (76 milliards de DA) à la gestion des écoles, destinée à leur équipement en appareils de chauffage, de climatiseurs, en cantines scolaires, en transport scolaire, en sus des opérations de formation et de recrutement massif de travailleurs et d'agents (45 000), dont des cuisiniers. «Les écoles primaires ne disposant pas de cantines scolaires peuvent bénéficier, en vertu du décret exécutif publié en 2018 fixant les dispositions applicables aux cantines scolaires, des prestations d'une cantine scolaire centrale», a ajouté la ministre.

## Poursuite des efforts pour pallier la surcharge des classes

Nouria Benghabrit a réitéré l'engagement de son secteur à poursuivre «les efforts afin de pallier la question de la surcharge des classes que connaissent certains établissements scolaires notamment à Alger-Est». La première responsable du secteur a précisé que son département «poursuit ses efforts en vue de pallier la question de la surcharge enregistrée au sein de certains établissements scolaires notamment à Alger-Est». Cette question, a-t-elle poursuivi, revêt «un intérêt



Ph/D. R.

particulier et fait l'objet d'un suivi quotidien», ajoutant que «nous avons toujours reconnu l'existence de ce problème, notamment à Alger-Est. Nous suivons la situation avec intérêt, et avons effectué avec les autorités concernées, des visites de terrain dans différentes régions connaissant une surcharge afin d'examiner toutes les solutions possibles». Par ailleurs, M<sup>me</sup> Benghabrit a fait état des éléments essentiels à l'origine de ce phénomène, outre la croissance démographique et les opérations de déménagement et de relogement enregistrées à l'est d'Alger, le retard accusé quant à la réception de nouvelles structures. A ce propos, la ministre a passé en revue

l'ensemble des projets relatifs à l'édification des établissements scolaires à Alger-Est, notamment au niveau de la circonscription de Baraki, et plus précisément dans la commune des Eucalyptus. S'agissant de l'encadrement pédagogique, M<sup>me</sup> Benghabrit a souligné «la prise en charge de toutes les défaillances enregistrées», indiquant que «le taux d'encadrement a atteint 100% pour tous les cycles d'enseignement à Alger-Est». Quant aux vendeurs ambulants installés aux abords de certaines écoles dans cette région, la ministre a fait remarquer que «le secteur de l'Education œuvre, en coordination avec les autorités concernées et les parents

d'élèves afin d'éradiquer ce phénomène».

## Les dates des examens nationaux dévoilées

Les dates des trois examens scolaires pour l'année 2018/2019 ont été dévoilées, jeudi, par le ministère de l'Education nationale. Selon un communiqué du ministère de l'Education, l'examen du baccalauréat aura lieu du 16 au 20 juin, celui du Brevet d'enseignement moyen (BEM) du 9 au 11 juin, tandis que l'examen de la 5<sup>e</sup> année primaire est fixé au 29 mai, a précisé la même source.

M. B.

Ressources en eau

## Un total de 85 grands barrages d'ici à 2020 selon Necib

L'Algérie a réalisé 36 grands barrages depuis l'an 2000 faisant augmenter le nombre des barrages réalisés et à réceptionner d'ici à 2020 à 85 barrages, a indiqué jeudi le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. Lors d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Saïd Bouhadja à laquelle a assisté le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, M. Necib a indiqué que le secteur recensait 80 barrages en cours d'exploitation et 5 grands barrages en cours de réalisation qui seront progressivement réceptionnés jusqu'en 2020. Répondant à une question du député Youcef Brahmia concernant le projet de réalisation du barrage Koudiet Hricha

(Guelma), M. Necib a précisé que les études réalisées avaient démontré que la composante géologique de la terre constituée essentiellement de gypse ne permettait pas la réalisation de ce projet, vu sa vulnérabilité. L'estimation financière préliminaire de ce projet était de près de 50 milliards DA avec une capacité de stockage prévisible de 50 millions de m<sup>3</sup>. Toutefois, le projet n'a pas été réalisé en raison des données géologiques inappropriées, d'où la décision du secteur d'enregistrer un autre projet alternatif consistant à réaliser un petit barrage aux abords de Oued Charef avec une capacité de stockage atteignant 100 millions de m<sup>3</sup>/an. La fonction de ce barrage est de transférer les eaux vers le barrage Debagh qui a enregistré un déficit du niveau

des eaux, eu égard à la rareté des pluies. Ce projet, qui coûtera au secteur une enveloppe financière de 3 milliards de DA, permettra de transférer les eaux vers le barrage de Debagh dans la région, d'approvisionner les citoyens de la wilaya de Guelma en eau potable et d'assurer 6 millions de m<sup>3</sup> pour l'irrigation des terres agricoles. Un appel d'offres sera annoncé pour la réalisation du projet durant les prochains jours, a fait savoir le ministre. Répondant à une question relative aux puits artésiens de la wilaya d'Illizi, le ministre a fait savoir que cette dernière ne comptait pas ce type de puits, mais dispose plutôt des puits nécessitant le recours à l'opération de pompage d'eaux au regard des caractéristiques géologiques de la région. La wilaya

d'Illizi compte environ 55 000 habitants, et fournit 4 millions de mètres cubes d'eau par mois, partant des puits profonds existants (au nombre de 659 puits d'une capacité d'un million et 300 000 mètres cubes d'eau potable par mois). De son côté, la région «Thihaout» est alimentée en eau potable par un puits traditionnel qui suffit à répondre aux besoins de la population (200 habitants), en sus de deux autres puits. Pour sa part, la région «Ifra» s'est dotée d'un puits avec une pompe dont le débit s'élève à 260 mètres cubes/jour, permettant de réguler et d'assurer l'alimentation en eau potable. En ce qui concerne l'irrigation agricole, le ministre a affirmé que le secteur avait adressé des instructions aux autorités de la wilaya d'Illizi et à

la direction des ressources en eau de la wilaya pour parachever les projets enregistrés en vue d'approvisionner en eau suivant des programmes réguliers et en quantités suffisantes. Actuellement, il est procédé à la mise au point des procédures de réalisation d'une station de déminéralisation des eaux au nord de la ville d'Illizi qui vient s'ajouter à la station déjà réalisée dans la région, ajoute la source. Il est prévu, en outre, la réhabilitation de 8 puits. La wilaya a bénéficié également de la réalisation de 8 000 mètres linéaires des puits profonds, à l'exception du puits de la région «Thihaout» dont les travaux seront entamés dans les jours à venir. Ce programme permettra l'accroissement des surfaces agricoles irriguées de 300 000 hectares. Kamel L.

Inondations dans plusieurs wilayas du pays

# Les collectivités locales mises à l'index

■ Les intempéries continuent de faire des dégâts dans le Sud du pays. Les chutes de pluie enregistrées jeudi sur la ville d'Adrar et ses environs ont provoqué l'effondrement d'une vingtaine de bâtisses et sinistré 85 familles au niveau des ksour de Tamentit, à 12 km au sud de la ville.

Par Louisa Ait Ramdane

Encore une fois, les inondations ont mis à nu les défaillances dans la gestion des collectivités locales. Aujourd'hui, force est de constater qu'en l'absence d'un plan d'urgence des communes à long terme, les mêmes défaillances se reproduisent de manière cyclique, avec leur lot de drames humains et de dégâts matériels.

A l'orée de chaque hiver, les populations vivent le calvaire. A la moindre goutte de pluie, les villes se transforment en épreuves titanesques. Rues gorgées d'eaux, boue, gravats jonchant la chaussée et bloquant la circulation automobile, des inondations, des oueds en furie, sont le lot des habitants des villes algériennes.

Certaines maisons qui étaient déjà dans un état impitoyable, se sont effondrées. Cette situation qui se répète est due généralement à l'inexistence des réseaux d'évacuation des eaux de pluie ou à leur vétusté. Les opérations d'entretien préventif s'inscrivent en principe dans un calendrier saisonnier alors que les désastres sont imprévisibles. A cela il faut ajouter le manque d'expérience des intervenants dans de telles situations.

On peut signaler aussi le laxisme de certains responsables locaux qui ne prennent

pas les mesures qui s'imposent en cette saison des pluies. Il y a aussi tous ces oueds qui sont autant de bombes à retardement. Des situations qui nécessitent des mesures urgentes de la part des responsables locaux.

Des pluies intermittentes se sont abattues sur Adrar et ses environs, entraînant des agglutinations d'eau à divers endroits, perturbant le trafic routier et causant des dommages à plusieurs vieilles bâtisses construites en toub (pisé). Les opérations de recensement des sinistrés et des dommages occasionnés par ces intempéries se poursuivent, en coordination avec les services de la Protection civile.

Il y a quelques jours, plusieurs zones ont été inondées du fait de l'agglutinement des eaux, suites aux pluies orageuses qui se sont abattues sur la ville de Ouargla et ses environs. Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer. Les dernières intempéries ont fait des victimes dans plusieurs wilayas, notamment à Constantine. A noter que la wilaya d'Adrar a connu des inondations plusieurs fois depuis le mois d'août, une situation qui a nécessité l'intervention des forces de l'armée. En effet, des détachements de l'ANP ont prêté main-forte aux citoyens touchés par les inondations qu'ont connues des régions de l'extrême sud du pays et désenclaver les routes inondées par les eaux

PHOTO: K.



pluviales de ces deux derniers jours. Ils ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour venir en aide aux populations sinistrées.

Le 25 septembre, les pluies qui se sont abattues sur la ville d'Adrar ont causé l'effondrement partiel de quatre habitations et des pannes à une dizaine de compteurs d'électricité de diverses maisons, outre l'apparition de onze points noirs dans différents quartiers suite aux eaux pluviales. Certaines maisons dans un état délabré se

sont effondrées. Les pluies ont provoqué également des inondations dans les wilayas de l'extrême sud, notamment Tamanrasset et Illizi, provoquant des dommages matériels considérables. Pour l'heure, ces inondations n'ont fait fort heureusement aucune victime.

La problématique des inondations doit être une priorité pour le gouvernement et une urgence pour les collectivités locales qui sont les premiers concernés dans ce genre de situation.

L. A. R.

## Présidence

### Bouteflika opère un mouvement dans le corps des walis

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a procédé à un mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués, annonce jeudi un communiqué de la Présidence dont voici le texte intégral :

«Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République a procédé ce

jour à un mouvement partiel des walis et des walis délégués. A ce titre, sont nommés walis messieurs :

- Saddek Mostefa, wali de Chlef.
- Hadjadj Messaoud, wali d'Oum El Bouaghi.
- Maabed Ahmed, wali de Béjaia.
- Mebarki Ahmed, wali de Béchar.
- Cherfa Youcef, wali de Blida.

- Chater Abdelhakim, wali de Tizi Ouzou.
- Dif Taoufik, wali de Djelfa.
- Saci Ahmed Abdelhafid, wali de Sidi Belabbes.
- Mezhoud Toufik, wali d'Annaba.
- Abla Kamel, wali de Guelma.
- Badaoui Abbas, wali de Médéa.
- Baiche Hamid, wali de Mascara.

- Bekkouch Benamar, wali de Bordj Bou Arréridj.
- Salamani Mohamed, wali de Boumerdes.
- El Afani Salah, wali de Tizi Ouzou.
- Mohamed Farid, wali de Souk Ahras.
- Bouchemma Mohamed, wali de Tipaza.
- Amieur Mohammed, wali de Mila.

R. N.

### Tizi Ouzou change de wali, le troisième en moins de quatre ans

La wilaya de Tizi Ouzou a changé de wali à la faveur du mouvement dans ce corps opéré jeudi par le président de la République. Abdelhakim Chater succède ainsi à Mohamed Bouderbali. Ce dernier est vraisemblablement admis à la retraite mais il n'a pas été muté. C'est le second wali consécutif à passer moins de deux années à la tête de la wilaya de Tizi Ouzou après son prédécesseur Brahim Merrad. Ce dernier avait passé un peu plus d'une année seulement dans ses fonctions à Tizi Ouzou avant d'être

remercié. Il a été admis également en retraite puisque depuis il n'a occupé aucune fonction. Bouderbali est resté un peu plus que lui, puisqu'il a passé deux années. Depuis une vingtaine d'années, seul Abdelkader Bouazgha est resté plus longtemps au poste de wali de Tizi Ouzou et a été muté vers une autre wilaya (Blida) avant sa promotion comme ministre de l'Agriculture. La question du «cours séjourné» de Bouderbali et Merrad suivi d'une mise à la retraite, peut-il être perçu comme une

sanction pour manque de résultats ? L'hypothèse serait plausible à l'examen des énormes retards qu'accusent les projets structurants de la wilaya comme la pénétrente autoroutière, le stade de 50 000 places, le barrage de Souk Tlatha, le raccordement aux réseaux de gaz naturel, le téléphérique de la ville de Tizi Ouzou et les programmes de logements. Un certain immobilisme a caractérisé l'action du développement local durant ces quatre dernières années. Une situation aggravée par les restrictions budgétaires de

2016. Les oppositions souvent mises en avant et encore moins la mécontentement et manque de coordination parfois entre différents services ne suffisent pas pour justifier cet immobilisme. Les programmes de rattrapage des retards enregistrés durant les événements du printemps noir, relancés entre 2009 à 2015, ont connu un ralentissement durant ces trois dernières années, d'autant plus que les restrictions budgétaires induites par la crise financières que traverse le pays sont toujours d'actualité. ce sont là les défis qui

## LA QUESTION DU JOUR

### Comment les Israéliens se sont compliqué la tâche en Syrie

Suite de la page une Israël va probablement continuer de cibler des positions iraniennes depuis l'extérieur de ce ciel, conformément du reste à sa façon habituelle de procéder. Mais le fait maintenant qu'il sache que ses avions puissent être atteints non seulement directement au-dessus de la Syrie, mais dans un rayon extérieur de 200 kilomètres, l'amènera sans doute à réduire le nombre de ses opérations, et par là même à revoir à la baisse ses objectifs. Les S-300 ne protégeront pas que les positions syriennes en effet, leur parapluie s'étendra également sur celles des Iraniens et du Hezbollah. Ainsi donc, en manœuvrant de façon à ce que les tirs syriens qui leur étaient destinés atteignent l'Iliouchine-20 russe évoluant dans leur proximité, les aviateurs israéliens ont modifié à leur détriment les conditions jusque-là particulièrement favorables dans lesquelles ils agissaient en Syrie. Ces S-300 devaient être livrés en 2013. Pour donner satisfaction aux Israéliens qui s'en émoient, les Russes ont suspendu cette livraison. Cette suspension aurait pu durer indéfiniment. Ce sont ses bénéficiaires eux-mêmes, c'est-à-dire les Israéliens, qui auront réussi à la lever. Ils ont cru qu'ils pouvaient à la fois punir les Russes du soutien décisif qu'ils apportent à la Syrie et continuer de jouir de leur amitié. Ils peuvent mesurer aujourd'hui le tort qu'ils se sont fait en laissant descendre un avion russe à la place d'un de leurs avions à leur complet changement de langage par rapport à celui qu'ils tenaient antérieurement à l'adresse des Syriens, quand il arrivait à ceux-ci de chercher à abattre leurs avions. Si jamais vous vous avisez encore une fois de prendre pour cible ne serait-ce qu'un seul d'entre eux, c'est toute votre DCA qui sera détruite, ainsi leur parlaient-ils. Ce n'est pas à ce langage qu'ils ont recouru en apprenant que les Russes se décidaient à livrer les S-300. On le voit donc, une page a été tournée. Celle qui s'ouvre est encore vierge. Mais les Israéliens savent déjà qu'ils ne seront pas les seuls à la remplir.

M. H.

41<sup>e</sup> session de l'OUSA

# Louh met en avant l'importance de la solidarité du mouvement syndical en Afrique

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a mis en avant, jeudi à Alger, la nécessaire solidarité de l'Organisation de l'Unité syndicale africaine (OUSA) pour être une force de proposition efficace au niveau international et peser dans les conventions conclues et les décisions prises.

Par Salem K.

Dans une allocution lors de la 41<sup>e</sup> session de l'OUSA, où il a représenté le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Louh a mis en exergue l'impératif du développement de la performance africaine, au niveau de son mouvement syndical, «avec la même cadence et efforts que dans les différents domaines», étant donné, a-t-il ajouté, que son objectif suprême demeure «l'édification d'une Afrique unie et solidaire». «La défense de ses droits et intérêts reste tributaire de ses réalisations en termes d'intégration régionale et de la concordance et harmonie qu'ils contiennent à ses visions», a-t-il affirmé. Face aux batailles de la construction et du développement, de la stabilité, de la sécurité et de la paix et des nombreux défis auxquels fait face le monde, il est temps pour tout un chacun de comprendre que «l'Afrique constitue une partie de

la solution», a indiqué M. Louh qui a estimé que les organisations syndicales africaines doivent, grâce à leur solidarité, être une force de proposition efficace au sein des organisations internationales pour peser dans les décisions, les accords et les lois, au service de l'intérêt de l'Afrique et de ses peuples. Partant, soutient le ministre de la Justice, «les lois et les règles internationales ne doivent plus être formulées en l'absence de l'Afrique, qui au demeurant, ne doit plus être perçue comme un simple grand marché pour les produits et marchandises de consommation». C'est dans ce registre que s'inscrit le Nepad, initié par le Président Bouteflika et d'autres dirigeants africains, a-t-il ajouté. Evoquant le rôle des travailleurs dans le continent africain et qui représentent «une force vive dans leurs sociétés», M. Louh a rappelé la conviction du président de la République que «la paix, pour être permanente doit être fondée sur la justice sociale». Le garde des Sceaux est



revenu, dans ce sens, sur la vision «pertinente» développée par le Président Bouteflika, le 7 juin 2005, en sa qualité d'invité d'honneur de la 93<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du travail (CIT) à Genève, lorsqu'il a déclaré que «la mondialisation qui avance à grands pas soulève de fortes appréhensions à travers le monde». Le président de la République avait, dans ce sens, rappelé que les peuples concernés au Sud de la planète, parti-

culièrement en Afrique, veillent à mobiliser leurs capacités et demandent l'appui des pays développés pour donner à la mondialisation sa dimension humanitaire nécessaire. C'est cela même l'objectif de l'initiative du «Nepad» et la teneur du message adressé par l'Union africaine (UA) lors de son sommet extraordinaire à Ouagadougou en 2004 sur la question de la pauvreté et de l'emploi, avait-il ajouté. Concernant l'Afrique toujours, M. Louh a indiqué que face à la poursuite des manifestations de l'injustice, la création de l'OUSA vient renforcer le processus de l'unité africaine, ouvrant la voie à l'apparition de plusieurs traités et conventions, inspirés des principes même de la loi constitutive de cette organisation, «ce qui est à même de contribuer à créer un véritable développement dans le continent, mettre ses ressources au service de ses enfants, améliorer le mode de vie de ses populations et promouvoir les valeurs humanitaires et les fondements de l'Etat de droit». Il a affirmé, dans ce registre, que le respect des droits de l'Homme et des libertés individuelles et collectives, l'égalité homme-femme dans les droits et devoirs, la bonne gouvernance politique et économique, la promotion de la transparence, la lutte contre la corruption, la modernisation de l'entreprise et la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, sont autant de principes en faveur desquels le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, n'a cessé de lutter partant de sa conviction que ses valeurs sont la clé de tout progrès solide. Concernant l'Algérie, qui a pu dépasser la tragédie nationale et recouvrer sa sécurité et sa stabilité et sa place en tant qu'acteur agissant dans les relations internationales, «elle demeure fidèle à ses valeurs sociales communes et veille, à travers la mise en œuvre

en cours du programme du président de la République, (...) à préserver le pouvoir d'achat, notamment à la faveur des efforts des pouvoirs publics pour juguler les retombées de la hausse des prix de certains produits sur les marchés internationaux. Une protection qui profite également aux retraités et autres couches défavorisées et les personnes aux besoins spécifiques». Le ministre de la Justice a affirmé, dans ce sens, que le dialogue social occupe en Algérie «une place de choix» dans les domaines du travail et des relations socioprofessionnelles. Une démarche qui a offert aux parties prenantes (gouvernement, patronat et UGTA) la possibilité de parvenir à un accord d'action commune «dans un climat propice à la réalisation des objectifs du développement économique et social», a dit M. Louh, rappelant que le Pacte économique et social de croissance et avant lui le Pacte national économique et social, sont les fruits de ce dialogue.

Le représentant du président de la République a relevé, à ce propos, la fierté de l'Algérie quant à «l'écho favorable» de son expérience de dialogue social et aux «félicitations» qui lui sont parvenues du BIT, soulignant que pour l'Algérie, qui a ratifié 60 conventions internationales dont huit fondamentales, l'exercice du droit syndical est un droit constitutionnel dont jouissent des dizaines d'organisations syndicales. M. Louh a rappelé, à la fin de son intervention, que la coopération entre les pays du Sud est «un principe sacré et une constante à laquelle nous demeurons attachés», réitérant devant les syndicalistes algériens que «l'Algérie continuera à œuvrer pour que le continent africain soit une terre de paix, de stabilité et de prospérité économique et sociale».

S. K./APS

Office national d'assainissement à Béjaïa

## Opération de courage des réseaux d'assainissement

L'Office national de l'assainissement (ONA) a mené récemment une opération de nettoyage, de curage des oueds et des caniveaux en prévision des intempéries qui pourraient causer des dégâts durant les saisons automnale et hivernale. Cette action a été menée en collaboration avec les services de l'APC et ceux de la direction de l'hydraulique. Le plan mis en œuvre par ces derniers consiste en des actions de curage préventif des avaloirs, des oueds et l'élimination de tous les points noirs qui existent sur le réseau d'assainissement. «Cette mobilisation se poursuivra durant toute la saison des pluies», a indiqué à la radio Mourad Athmani, directeur de l'ONA. Il a lancé un appel aux habitants à ne pas utiliser les avaloirs comme décharges publiques, comme il leur a demandé d'enlever les matériaux de construction posés dehors et surtout de procéder à la remise en l'état des lieux à la fin des travaux, ne pas laisser les tranchées ouvertes pour éviter que les terres et les gravats soient charriés et viennent boucher les avaloirs et les collecteurs d'eau usées et eaux pluviales. Il faut noter que des inondations sont

souvent enregistrées durant la saison des pluies, notamment au niveau de la basse ville de Béjaïa et aux cités Tobbal, Seghir, Tazeboujt et Remla, entre autres. Des torrents dévalent vers la ville depuis Gouraya, Oussama, Ikouvav, Ighil-Oudjivane, Sidi Boudraham, Tizi, Sid-Ahmed et la haute ville. Les rues se transforment en oueds. La ville de Béjaïa fait face depuis des années à un problème majeur, celui de l'évacuation des eaux pluviales. Une étude des services de la wilaya le confirme et détermine, dans ce contexte, un nombre d'ouvrages pour la protection de la ville, surtout du côté de Sidi Ali Lebher où la cité est menacée par la remontée des eaux de mer. Notons qu'au milieu du mois en cours, la ville de Béjaïa a été confrontée à des inondations. Des pluies diluviennes se sont abattues et ont submergé plusieurs axes routiers au chef-lieu de wilaya, rendant la circulation automobile très difficile. Quelques habitations ont été inondées à la cité Remla et frôlées par les crues. La rue de la Liberté au centre-ville a été submergée par les eaux dévalant depuis les cités agrippées sur les hauteurs de la ville. A Bir Slam, la

route était comme d'habitude inondée en raison de l'obstruction des conduites d'évacuation des eaux pluviales, la vétusté des réseaux et leur sous-dimensionnement, voire l'inexistence parfois de réseaux de drainage des eaux pluviales. Notons que les services de l'ONA ont été dotés dernièrement de matériels adéquats pour faire face aux problèmes d'inondations de la ville. Il s'agit, entre autres, de deux camions hydrocureurs, dont l'un est d'une capacité de 7 m<sup>3</sup>, et de pompes très puissantes conçues spécialement pour les inondations. Cependant, la menace est omniprésente, surtout sur la partie basse de la ville, notamment à Nacéria, Tobbal, la cité CSN, Sidi-Ali Labher, Amriw. Tout le monde garde en mémoire les inondations d'octobre 2007 et bien d'autres fois où la ville avait subi le même sort. L'oued Soummam pourrait à tout moment déborder de son lit et menacer les communes du sud de la wilaya, notamment Tala Hamza, Oued-Ghir, Amizour, entre autres.

Hocine Cherfa

## Mosta Expo

# Pour l'élargissement du partenariat et le développement de l'exportation

■ Les opérateurs économiques algériens et étrangers participant au Salon international de l'agriculture «Mosta Expo», qui a pris fin jeudi à Mostaganem, ont plaidé pour l'élargissement du partenariat dans le domaine agricole et le développement de l'exportation des produits agricoles.

Par Faiza O.

Dans ce cadre, Abdelkader Adda Benyoucef de la société algérienne «Mosta Kari», spécialisée en importation du matériel agricole a mis l'accent sur l'importance du partenariat avec des opérateurs européens dans le domaine des techniques nouvelles, des équipements et des produits agricoles. M. Adda Benyoucef a déclaré, à l'APS, que le temps est venu pour lancer un partenariat avec des opérateurs étrangers pour la fabrication des équipements à l'intérieur du pays favorisant la maîtrise des technologies, la réduction de la facture d'importation et la maintenance et les services après vente à l'agriculteur. Pour sa part, la représentante de l'agence andalouse de promotion extérieure «Extenda» (Espagne), Malika Zedjaoui a indiqué que ce genre de manifestations économiques aide à faire découvrir aux sociétés espagnoles le marché algérien, en plus des réunions avec des opérateurs algériens et de la conclusion de partenariats dans



différents domaines. Ce salon a permis à l'opérateur espagnol de tenir entre 50 et 70 réunions de partenariat dont 20 très importantes dans les domaines de production de semences, d'engrais, d'élevage bovin, d'achat de matériel et d'équipements agricoles. Le partenaire du groupe italien «Sorma» en Algérie, Zineddine Kadjoul a fait savoir que l'expérience italienne dans le domaine de l'exportation a permis,

depuis 2011, d'effectuer plusieurs opérations d'exportation de fruits et légumes des wilayas d'Ain Delfa et de Blida vers des destinations européennes dont la Russie. M. Kadjoul a affirmé que le produit agricole algérien est sécurisé et sain, sauf qu'il doit obéir aux normes internationales de commercialisation. Le Salon «Mosta Expo» a été initié trois jours durant par la chambre de wilaya de l'agriculture de

Mostaganem en vue de faire connaître les produits agricoles locaux et échanger les expériences entre producteurs et opérateurs économiques nationaux et étrangers. Cette manifestation a enregistré, dans sa première édition, la participation de plus de 52 exposants nationaux et étrangers dont 15 opérateurs économiques italiens. L'Italie a été l'invitée d'honneur du salon. F. O./APS

## Pétrole

## Le prix du panier de l'Opep à près de 81 dollars

Le prix du panier des quinze brut de référence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 80,88 dollars le baril jeudi, contre 81,58 dollars la veille, selon les chiffres de l'Organisation publiés hier sur son site web. Introduit le 16 juin 2005, le panier de référence des pétroles bruts de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Qatar Marin (Qatar), Arab Light (Arabie Saoudite), Murban (UAE) et le Mery (Venezuela). Pour le Brent de mer du Nord, référence du marché mondial, le prix du baril pour livraison en novembre a gagné 38 cents pour terminer à 81,72 dollars sur l'Intercontinental Exchange

(ICE). Il remonte ainsi tout près de son plus haut niveau en quatre ans atteint mardi (81,87 dollars). Le baril du brut léger américain «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance a pris 55 cents pour finir à 72,12 dollars. L'annonce d'une hausse hebdomadaire des stocks de brut aux Etats-Unis, avait fait baisser les prix du brut mercredi, mais les propos du secrétaire américain à l'Energie Rick Perry, ont soutenu les cours, lorsqu'il a affirmé devant la presse que le pays n'envisageait pas d'utiliser ses réserves stratégiques. Les acteurs du marché ont du mal à voir d'où pourraient provenir les barils qui compenseront les sanctions de Washington sur les exportations iraniennes, censées entrer en vigueur début novembre. En outre, la décision de l'Opep et ses partenaires de ne pas augmenter leurs objectifs de production lors de leur réunion

dimanche dernier à Alger a également contribuer au raffermissement des prix du brut. Cette alliance de producteurs, qui représente plus de la moitié de l'offre mondiale et s'est réunie fin 2016 pour soutenir les prix de l'or noir sur le marché mondial, avait amendé son accord en juin pour éviter que l'envol des cours ne pèse sur la croissance et la demande mondiale. Mais, désormais, «le risque géopolitique s'accroît au Moyen-Orient et la réticence de l'Opep à augmenter immédiatement l'offre fait grimper les cours», estiment les observateurs du marché pétrolier. Mais pour de nombreux analystes, la cause première de la hausse des prix reste la décision de Washington de sanctionner les exportations iraniennes de pétrole, mesure qui devrait rentrer en effet en novembre et pèse déjà sur l'offre mondiale. S.Y.

## Commerce mondial

## L'OMC abaisse sa prévision de croissance pour 2018 et 2019

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a abaissé jeudi sa prévision de croissance pour le commerce mondial en 2018 et 2019, appelant les gouvernements à faire preuve de «retenue» dans un contexte marqué par une «exacerbation des tensions commerciales». «Globalement, les risques qui pèsent sur les prévisions sont considérables», a affirmé l'OMC dans un communiqué. Selon ses dernières estimations, le commerce mondial devrait progresser de 3,9% en volume cette année et de 3,7% l'an prochain,

alors qu'elle tablait encore en avril sur une croissance de respectivement 4,4% et 4,0%. Ces prévisions actualisées reposent sur une croissance attendue du PIB (produit intérieur brut) réel mondial de 3,1% en 2018 et de 2,9% en 2019. «Même si la croissance du commerce reste forte, ce recul témoigne de l'exacerbation des tensions que l'on observe entre les grands partenaires commerciaux», a expliqué le directeur général de l'OMC, Roberto Azevedo, dans un communiqué. «Il est plus que jamais essentiel que les gouvernements

surmontent leurs divergences et fassent preuve de retenue», a-t-il ajouté, sans toutefois citer de pays. Les Etats-Unis et la Chine se livrent depuis des mois à une guerre commerciale à coups de mesures tarifaires. Au-delà du duel entre Washington et Pékin, les Européens et d'autres grandes puissances économiques s'alarment d'une guerre commerciale généralisée alors que l'administration américaine a engagé un bras de fer avec tous les principaux partenaires des Etats-Unis. Selon l'OMC, les effets économiques directs de

ces mesures tarifaires ont été jusqu'à présent «modestes», «mais l'incertitude qu'elles créent pourrait avoir déjà pour effet de réduire les dépenses d'investissement». «En outre, le durcissement de la politique monétaire dans les économies développées a contribué à la volatilité des taux de change, et cette tendance pourrait se poursuivre dans les prochains mois», a expliqué l'Organisation internationale basée à Genève.

H. A./agences

## Argentine La monnaie locale chute de 2,3% après un accord avec le FMI

LE PESO argentin a réagi jeudi par une baisse de 2,3% face au dollar, après l'accord conclu mercredi à New York entre l'Argentine et le Fonds monétaire international (FMI), visant à stabiliser la 3<sup>e</sup> économie d'Amérique latine. Sur le marché des changes à Buenos Aires, le dollar s'échangeait jeudi en fin de matinée contre 40,38 pesos, alors que mercredi il fallait 39,45 pesos pour un dollar. L'Argentine a obtenu mercredi du FMI 7 milliards de dollars supplémentaires, son emprunt passant de 50 à 57 milliards de dollars.

A la suite des crises monétaires, en avril-mai puis en août-septembre, la monnaie argentine a perdu plus de 50% de sa valeur face au dollar. Pendant les trois derniers mois de l'année 2018, l'Argentine recevra 13 milliards de dollars de liquidités au lieu des 6 milliards prévus initialement dans le premier accord conclu en juin. Et pour 2019, Buenos Aires pourra compter sur la mise à disposition de 22 milliards, au lieu de 11 mds. L'accord prévoit un encadrement du cours du peso, afin de contenir la monnaie argentine entre 34 et 44 pesos pour un dollar. APS

## Zone euro L'inflation accélère à 2,1% en septembre

L'INFLATION en zone euro a accéléré en septembre à 2,1%, un chiffre qui dépasse l'objectif fixé par la Banque centrale européenne (BCE), selon des données provisoires diffusées vendredi par l'Office européen des statistiques, Eurostat.

Ce chiffre est parfaitement conforme aux attentes des analystes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset, qui tablaient aussi sur 2,1%. En août, l'inflation en zone euro était de 2%. Pour la BCE, une inflation annuelle très légèrement inférieure à 2,0% sur un an est considérée comme un signe de bonne santé de l'économie.

L'institution basée à Francfort prévoit une évolution globale des prix calée sur +1,7% dans les trois prochaines années, dans les 19 pays ayant adopté la monnaie unique. L'inflation sous-jacente (hors énergie dont les produits alimentaires, qui exclut par conséquent les produits particulièrement volatils) a ralenti à 0,9% en septembre dans la zone euro, contre 1% en août. R.E.

## Chlef

## Relèvement des surfaces irriguées à 23 000 ha

■ La superficie de surfaces irriguées, à Chlef, a atteint les 23 000 ha en 2018, a-t-on appris jeudi, auprès du directeur des services agricoles de la wilaya.

Par Hocine A.

« **U**n saut qualitatif a été réalisé par le secteur agricole, à Chlef, en matière de surfaces irriguées, dont la superficie est passée de 13 000 ha en 2000 à 23 000 ha en 2018 », a indiqué Mohamed Bouali, dans son intervention à une conférence locale, organisée sous le signe « Pour une agriculture intelligente susceptible de faire face au défi d'une sécurité alimentaire saine et durable ». M. Bouali a estimé que cette hausse dans les surfaces irriguées, conjuguée à l'exploitation de nouvelles techniques d'irrigation, ont permis une hausse du rendement à l'hectare, à l'origine d'une bonne campagne agricole, notamment dans les filières céréalière (2 mil-

lions de qx), agrumicole et maraîchère. Il a, aussi, fait part de préparatifs en cours pour la création d'un nouveau périmètre irrigué (5000 ha) dans la commune de Medjadja, qui s'ajoutera à d'autres périmètres déjà disponibles dans la wilaya. Les intervenants à cette rencontre, marquée par la présence du wali, Abdallah Mansour, et de professeurs et chercheurs du domaine, dont l'ex ministre Sid Ahmed Ferroukhi, aux côtés de nombreux agriculteurs et étudiants, ont abordé les nouvelles techniques en cours en matière d'irrigation, et les moyens d'optimisation des rendements agricoles. M<sup>me</sup> Rabiaâ Mahmoudi, chargée du service de soutien et de production à la Chambre agricole locale, organisatrice de l'événement, a salué, à l'occasion, l'organisation de cette conférence



visant, selon elle, à informer les agriculteurs sur les nouvelles découvertes réalisées dans le domaine agricole, et leur permettre ainsi d'actualiser leurs connaissances, et arriver à

terme, à une agriculture intelligente. Elle a signalé, dans ce sens, l'ouverture, en coordination avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, de nombreuses spécia-

lités de formation afin de leurs (agriculteurs) assurer une mise à niveau. Quant à M. Ferroukhi, il a axé son intervention sur l'importance de l'« innovation » dans le travail de l'agriculteur. Il a exposé, à cet effet, une approche scientifique sur le moyen de développer la production et d'intégrer de nouvelles techniques dans le monde agricole, parallèlement aux systèmes de gestion de la politique agricole, de par le monde. L'ex ministre, qui a, également, abordé les moyens susceptibles de permettre à la wilaya de Chlef, d'être promue en un pôle agrumicole, a estimé que l'agriculteur « demeure un maillon essentiel dans l'équation des projets programmés et leur mise en œuvre ». Durant les débats qui ont suivis, les agriculteurs présents n'ont pas manqué d'exposer nombre de contraintes professionnelles rencontrées, par eux, dans leur travail. Une série de recommandations ont été émises, à l'issue de cette rencontre, en vue de leur introduction auprès des autorités concernées.

Amel H.

H. A./APS

## Tomate industrielle à Annaba

## Des efforts pour la promotion de la production et de l'exportation

La filière de la tomate industrielle dans la wilaya d'Annaba « s'oriente vers la promotion de la production et de l'exportation du double concentré et la limitation de l'importation du triple concentré », a indiqué jeudi à Annaba, le directeur central de la régulation et du développement de la production agricole auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Intervenant lors d'une rencontre régionale autour de l'évaluation de la campagne de la tomate industrielle, au titre de l'année 2017/2018, organisée au siège de la direction des services agricoles (DSA), M. Mohamed Kharoubi a estimé que la concrétisation de cette orientation nécessite la mise en place des mécanismes techniques nécessaires pour un meilleur rendement ainsi que la réunion des conditions adéquates sur le plan organisationnel afin d'améliorer la performance des différents intervenants dans la promo-

tion de cette filière. « L'augmentation des capacités techniques des producteurs, la mécanisation et la généralisation du système d'irrigation localisé (goutte-à-goutte), l'octroi du crédit « R'fig », les mesures incitatives visant la fixation du prix de la tomate, et la réduction du délai d'attente dans les usines de transformation », constituent, entre autres les dispositions majeures prises pour assurer le développement et la promotion de cette filière, a fait savoir le même responsable. Il a également précisé que ces facteurs ont contribué à l'augmentation de la production de la tomate industrielle rappelant qu'au cours de la saison précédente, une hausse de 27% a été enregistrée comparée la saison 2016/2017. Dans le cadre de cette orientation, des objectifs ont été fixés afin de réaliser une production de 90 000 tonnes du triple concentré de la tomate et ce, en vue de réduire l'importation de cette matière, a exprimé M. Kharoubi. Au cours de

l'année précédente, une quantité de 32 000 tonnes du triple concentré de tomate industrielle a été importée, selon l'intervenant, qui a ajouté qu'une quantité de 18 000 tonnes du double concentré de la tomate industrielle a été exportée vers les pays de l'Europe et de l'Afrique. La filière de la tomate industrielle a enregistré au titre de la saison agricole précédente une production nationale de plus de 15 millions de quintaux sur une superficie de 23.702 hectares, dont 60 hectares irrigués par le système du « goutte-à-goutte ». Lors de cette rencontre régionale, à laquelle ont pris part les partenaires concernés des wilayas d'Annaba, d'El Tarf, de Guelma, de Skikda, de Sétif et de Mila, les perspectives de développement et d'amélioration du rendement de la tomate industrielle ainsi que les préoccupations des différents acteurs dans ce domaine ont été débattues.

## Ouargla

## Plusieurs opérations pour renforcer les capacités d'accueil touristiques

Plusieurs projets touristiques sont en cours de réalisation dans la wilaya de Ouargla, pour consolider les capacités d'accueil existantes et impulser le secteur du tourisme et de l'artisanat, a-t-on appris jeudi des responsables du secteur.

Ces opérations consistent en cinq structures hôtelières, à divers taux d'avancement, à réceptionner à la fin de cette année à Ouargla et Touggourt, ont indiqué les responsables en marge de la célébration de la journée mondiale du tourisme.

Ces structures d'accueil touristiques permettront, une fois opérationnelles, d'accroître la capacité d'accueil de 1 536 lits à 2.175 lits à l'horizon 2019, et de combler le déficit accusé en matière de structures d'hébergement, a-t-on indiqué. Le secteur du tourisme s'est vu accorder une série de projets d'investisse-

ment, dont des villages touristiques, des hôtels et des motels, retenus au titre des nouvelles orientations des pouvoirs publics visant le développement de l'activité touristique dans la région et la création de nouvelles ressources financières pour le développement local.

Pas moins de 24 333 touristes, dont plus de 1 631 étrangers, ont rallié, durant le premier

trimestre de l'année en cours, le territoire de la wilaya de Ouargla, traduisant les efforts entrepris pour la relance du tourisme saharien.

La wilaya de Ouargla, qui recense plus de 20 associations activant dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, dispose actuellement de 29 structures hôtelières, dont 11 hôtels classés, et sept offices locaux du

tourisme, en plus de zones d'expansion touristique (ZET) implantées à Ain-Sahra et Merdjadja (commune de Nezla), de respectivement 28 ha et 16 ha, en plus des ZET des communes de Témacine (14ha) et Mégarine (5 ha).

La commune de Hassi Benabdallah, périphérie de Ouargla, d'ou sera lancée jeudi soir la saison du tourisme saha-

rien, a abrité, dans le cadre des festivités de la journée mondiale du tourisme, mises sur pied à l'initiative de la direction du tourisme et de l'artisanat, une exposition de produits d'artisanat, dont la couture, la broderie, l'habitat traditionnel, les objets de décoration, la céramique, la poterie, la boiserie et la dinanderie.

F. S.

## Batna

## Remise des clefs de 900 logements à Ain Touta

Les clefs de 900 logements de différentes formules ont été remises, jeudi, à leurs bénéficiaires dans la commune d'Ain Touta (wilaya de Batna), au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Abdelkhalek Sayouda. Selon le directeur local de l'habitat, Mohamed Turki, cette cérémonie porte sur la distribution de 373 logements publics localités (LPL), 130 logements promotionnels aidés (LPA), et 397

logements ruraux. Le chef de l'exécutif local a affirmé que la wilaya de Batna a attribué depuis le début de l'année 2018 pas moins de 11 000 logements de différents types à travers plusieurs communes en attendant la distribution « en novembre prochain » de 2 000 autres unités à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954. M. Sayouda a également a

fait savoir qu'au final 15 000 logements de différentes formules seront distribués dans la wilaya de Batna au cours de l'année 2018. Le wali a dans ce contexte souligné que le secteur de l'habitat a connu un saut qualitatif à Batna à la faveur des multiples projets réalisés ces dernières années et ayant vu la construction de plus de 60 000 logements tous types confondus.

R. R.

Libye/ Après la signature d'un nouvel accord de cessez-le-feu

# Retour au calme au sud de la capitale

■ Le calme est revenu jeudi au sud de la capitale libyenne Tripoli, après que les parties ont signé un accord de cessez-le-feu sous les auspices des Nations unies, mettant fin à près d'un mois de combats sanglants qui ont coûté la vie à plus d'une centaine de personnes et l'exode à des milliers d'autres.



Par Farid M.

**P**récedé par un arrêt des combats mardi, cet accord a été signé mercredi par des représentants des villes de Tripoli et de Tarhouna (ouest), dont sont issues les principales milices impliquées dans les combats, notamment grâce aux efforts de médiation tribale pour venir en appui à l'accord de cessez-le-feu signé le 4 septembre dernier parrainé par les Nations unies, ouvrant la voie à un retour des déplacés et à l'ouverture du seul aéroport opérationnel dans la capitale libyenne. Le texte, ratifié mercredi par le ministre de l'Intérieur du Gouvernement d'union libyen (GNA), Abdesslem Achour, stipule notamment le respect de l'accord signé sous l'égide de l'ONU début septembre et qui n'avait tenu que quelques jours. Il prévoit également la formation d'une force régulière mixte composée notamment de policiers de Tripoli et Tarhouna pour sécuriser les divers quartiers de la banlieue sud de la capitale, théâtre de combats meurtriers depuis un

mois. Il est également prévu de former une force conjointe par le ministère de l'Intérieur, avec la participation des officiers de police de la région Ouest en coordination avec le commandant de la région militaire de Tripoli, visant à assurer la sécurité du sud de la capitale. Par ailleurs, l'accord souligne la nécessité de s'engager à protéger les biens publics et privés, avec l'obligation de publier un message de paix, de calme et de la réforme. La capitale libyenne a été, depuis le 26 août, le théâtre des combats sporadiques entre milices tripolitaines opérant en théorie sous l'autorité du GNA et des éléments de la septième Brigade de la ville de Tarhouna (80 km au sud de la capitale) – sur fond de lutte d'influence pour contrôler la capitale, ses institutions et les richesses de ce pays plongé dans le chaos depuis des années.

## Poursuite des efforts pour la mise en œuvre de l'accord

Suite à l'arrêt des combats et la signature d'un cessez-le-feu, le

GNA a salué mercredi «le retour au calme» dans ces secteurs touchés par les combats, qui ont fait au moins 117 morts, plus de 400 blessés et plus de 25 000 déplacés, selon un nouveau bilan officiel, faisant l'éloge des «positions nationales de toutes les parties» qui ont répondu aux nobles objectifs du cessez-le-feu donnant la priorité à la patrie avant toute autre considération. Le Conseil du GNA a affirmé, pour sa part, qu'il fournit de

grands efforts pour étendre la souveraineté de l'Etat et rétablir la stabilité au sol libyen, progressant dans la mise en œuvre des mesures de sécurité conformément aux décisions prises et les procédures à cet égard, appelant toutes les parties à participer activement à la réussite de ces dispositions dans un cadre professionnel et ordonné. Le président du Conseil présidentiel du GNA, Fayez al-Sarraj, avait publié le 16 septembre dernier, la

décision de créer une force commune des forces de l'armée et de la police pour résoudre le conflit et établir la sécurité, composé de trois bataillons – deux bataillons de l'armée et un bataillon de la force contre le terrorisme – devant imposer la paix et la sécurité dans les zones déterminées et assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, rétablir une vie normale et rassurer la population. Avec l'aggravation de la situation à Tripoli, l'envoyé de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a appelé mercredi, lors de son intervention devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, les parties libyennes à «réviser les mesures de sécurité dans la capitale pour changer le statu quo, soulignant que la sécurité ne pouvait rester entre les mains de groupes armés». Il a également souligné la nécessité d'aborder la question de l'impunité des groupes armés, et de tenir responsables tous les auteurs de violations graves et traduire les auteurs devant les juridictions nationales ou la Cour pénale internationale. Pour sa part, la Coordination humanitaire des Nations unies en Libye a mis en garde contre les «conséquences» de l'aggravation de la crise humanitaire à Tripoli, appelant toutes les parties au conflit à respecter les civils et les installations civiles et de prendre toutes les mesures nécessaires pour les protéger et de respecter pleinement leurs obligations en vertu du droit international des droits humains. **F. M./APS**

## Libération de 83 détenus de la prison de Mitiga

**LES AUTORITÉS** libyennes ont annoncé jeudi la libération de 83 prisonniers qui étaient détenus dans une prison près de Tripoli, un établissement mis en cause pour des violations présumées des droits de l'Homme. Selon Mohamad al-Sallak, le porte-parole du Chef du gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale, «83 prisonniers ont été libérés de la prison de Mitiga en coordination avec le parquet et le ministère de la Justice». Au total, il s'agit de «120 personnes, détenues dans des centres inspectés» par les autorités qui «ont été relâchées les 26 et 27 septembre 2018, certaines ayant déjà purgé leurs peines et d'autres ayant dépassé le délai légal de garde à vue», d'après un communiqué du bureau du Procureur général. Selon les autorités judiciaires, les détenus impliqués dans des affaires de terrorisme, d'homicide, de banditisme et de trafic de drogue ne font pas partie des personnes libérées. Située sur une ancienne base aérienne qui comprend le seul aéroport opérationnel de Tripoli, cette prison est en outre régulièrement attaquée par des groupes armés rivaux, provoquant à chaque fois la fermeture de l'aéroport. Ces libérations interviennent dans le cadre de démarches du GNA pour répondre aux accusations selon lesquelles il est l'otage de milices faisant la loi dans la capitale. La libération de détenus à Mitiga a été saluée par la mission de l'ONU en Libye (Manul), qui a appelé à en faire de même pour tous les autres prisonniers détenus arbitrairement ou ayant purgé leur peine. **R. M.**

## Sahara occidental

# Kohler s'entretient avec une délégation sahraouie à New York

**L**émissaire onusien pour le Sahara occidental, Horst Kohler, a rencontré jeudi une délégation sahraouie, conduite par le ministre des Affaires étrangères Mohamed Salem Ould Salek, pour discuter des derniers développements concernant la question sahraouie, a indiqué un communiqué du Front Polisario diffusé à New York. Les discussions, tenues en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, se sont déroulées en présence

du coordinateur sahraoui avec le Minurso, Mhamed Khedad, du représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Sidi Mohamed Omar, et du conseiller en chef de Kohler, David Schwake. Au cours de cet entretien, le médiateur onusien a informé la partie sahraouie des démarches qu'il compte entreprendre prochainement pour relancer le processus politique parrainé par l'ONU, y compris l'invitation des deux parties au conflit, le Front Polisario et

le Maroc, pour un nouveau round de négociations directes avant la fin de l'année en cours, selon le communiqué. De son côté, la délégation sahraouie s'est félicitée des efforts déployés par Horst Kohler pour relancer le processus de paix au Sahara occidental, réitérant sa disponibilité à coopérer pleinement avec lui et à s'engager dans des négociations directes avec le Maroc qui seront menées sous l'égide de l'ONU. Le Front Polisario a affirmé que ces

négociations doivent parvenir à une solution juste et pacifique qui garantit le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'émissaire de l'ONU s'active depuis quelques mois pour relancer le processus onusien à l'arrêt depuis 2012. Selon des sources proches du dossier, Horst pourrait envoyer des invitations aux deux partis au conflit vers la mi-octobre pour reprendre les négociations. La dernière fois où le Front Polisario

et le Maroc se sont installés à la même table de négociations remonte à mars 2012 à Manhasset aux Etats-Unis. Depuis, le processus de paix lancé par l'ONU se trouve dans l'impasse en raison des entraves dressées par le Maroc pour empêcher le règlement du conflit sur la base des principes de la légitimité internationale qui garantissent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. **Sara H.**



Irak

# Les législatives au Kurdistan sous le signe de la résignation

■ En septembre 2017, le Kurdistan d'Irak votait dans la liesse pour son indépendance. Un an plus tard, son rêve d'Etat est bien loin et les posters, cette fois pour l'élection de députés, exaspèrent les habitants d'Erbil, la capitale de cette région autonome.

Par Rima C.

Les hommes politiques «dépensent un argent fou pour imprimer leurs affiches de campagne. Et quand ceux qui en ont besoin demandent de l'aide, ils répondent que c'est la crise et qu'il n'y a pas d'argent», s'emporte Abdallah Mohammed, un retraité de 69 ans. «Alors ces élections ne m'intéressent pas», poursuit ce Kurde du keffieh noir et blanc noué sur la tête, en désignant des affiches aux couleurs criardes. Il y a un an, les dra-

peaux vert, blanc et rouge des Kurdes flottaient dans les rues tandis que la population se pressait aux urnes pour voter massivement (93%) «oui» à l'indépendance du Kurdistan irakien. Depuis lors, résignée à renouer avec Bagdad après avoir vu ses rêves de souveraineté s'envoler en même temps que les revenus du pétrole, la région autonome élit dimanche ses députés, sans beaucoup d'enthousiasme. Dans la deuxième ville du Kurdistan, Souleimaniyeh, à l'est d'Erbil, Ahmed Bachdari, 65 ans ira lui voter dimanche. «En faveur

de ceux qui ne mettent pas en péril le Kurdistan», confie-t-il à l'AFP. Car, à l'automne dernier, certains ont redouté le pire. Moins de trois semaines après le référendum, les colonnes de blindés des forces fédérales se sont lancées à l'assaut des zones disputées dont les Kurdes avaient de facto pris le contrôle sans l'aval de Bagdad. Dans la province pétrolière de Kirkouk – dont les recettes sont vitales pour financer le rêve d'un Etat – la réponse kurde a été très divisée, illustrant la fracture entre les deux clans au pouvoir. D'un côté, le gouverneur kurde de la province multi-ethnique rameutait les caméras de télévision pour appeler à prendre les armes ; de l'autre des peshmergas se retiraient sans combat après des négociations. Le premier adopta la ligne du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), mouvement du grand architecte du référendum, l'ex-président de la région autonome, Massoud Barzani, en organisant la consultation dans une zone disputée. Les seconds dépendaient du parti du défunt président d'Irak, Jalal Talabani, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) que M. Barzani a accusé sans le nommer de «haute trahison nationale». Pour Wahid Kourdi, un ancien peshmerga de 57 ans



PH. A. D. K.

vivant à Erbil, son vote sera avant tout influencé par la situation des «Kurdes qui souffrent à Kirkouk» et dans les autres zones disputées. «Une fois au Parlement, il faut que tous les députés n'oublient pas les zones disputées et travaillent à les faire revenir dans les frontières du Kurdistan», assure-t-il à l'AFP. Ce sujet – surtout celui des revenus des exportations du pétrole – va peser sur le scrutin de dimanche, tout comme le rêve d'Etat inabouti, une «situation de frustration» pour les trois millions de personnes ayant voté en faveur de l'indépendance en 2017,

explique Adel Bakawan, directeur général du Kurdistan Centre for Sociology (KCS) de l'université Soran, près d'Erbil. «En se mettant en scène comme victimes d'un système international et régional qui ne laisse pas les Kurdes entrer dans l'Histoire par la grande porte de l'Etat, les indépendantistes peuvent espérer récupérer ces voix», dit-il. Le PDK a déjà récolté ces fruits lors des législatives irakiennes de mai, raflant «à lui seul 25 sièges» au Parlement de Bagdad, «ce qui le place en position de premier parti à l'échelle irakienne», note encore le chercheur. R. C.



## Points chauds

Frontières

Par Fouzia Mahmoudi

Le 26 juin 2016 les Britanniques surprenaient le monde entier et faisaient mentir tous les sondages en choisissant le Brexit lors d'un référendum. Mais plus de deux années plus tard, les modalités de sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne restent inachevées et difficiles. Les dirigeants européens ont d'ailleurs accru la pression, ces derniers jours, sur la Première ministre Theresa May, l'appelant à revoir sa copie pour finaliser les négociations du Brexit, entrées dans leur phase décisive, mais toujours bloquées par le dossier irlandais. Même s'ils ont salué des évolutions «positives» du Royaume-Uni et une meilleure «atmosphère» dans la préparation du divorce, prévu fin mars 2019, les 27 ont surtout demandé à la dirigeante conservatrice d'améliorer ses récentes propositions, lors d'un sommet de l'UE à Salzbourg (Autriche). «Le cadre des relations économiques tel qu'il est proposé ne fonctionnera pas, ne serait-ce que parce qu'il saperait les fondements du marché intérieur de l'Union», a affirmé le président du Conseil européen, Donald Tusk, à l'issue de la rencontre. Les propositions britanniques ne sont «pas acceptables en l'état», car elles «ne sont pas respectueuses de l'intégrité du marché unique», lui a fait écho le président français Emmanuel Macron, jugeant que «l'heure de vérité» des négociations était arrivée. Theresa May a répliqué que son plan dit de «Chequers» restait «la seule proposition sérieuse et crédible» sur la table qui permettrait de garantir à long terme qu'une nouvelle frontière physique ne va pas réapparaître entre l'Irlande du Nord et l'Irlande. «Nous présenterons bientôt nos propres propositions», a-t-elle toutefois ajouté, pour régler le problème irlandais, devenu le principal risque d'échec des négociations et d'aboutir à un départ britannique sans accord. Londres et Bruxelles ont trouvé des compromis sur la plupart des questions à régler avant leur rupture programmée, notamment celle de la facture à régler par Londres. Mais ils continuent de buter sur certains points, et principalement sur cette question irlandaise. Les deux parties sont d'accord pour éviter le retour d'une frontière physique entre la province britannique d'Irlande du Nord et la République d'Irlande, mais Londres conteste les termes du «filet de sécurité» («backstop») réclamé par l'UE pour garantir ce résultat. La solution préconisée par les 27, qui prévoit le maintien de l'Irlande du Nord dans l'union douanière s'il n'y a pas d'autre solution satisfaisante, est jugée «inacceptable» en l'état par Londres, car elle créerait à ses yeux une frontière de fait entre l'Irlande du Nord et le reste du Royaume-Uni. Theresa May continue, elle, de défendre son plan de Chequers : le maintien d'une relation commerciale étroite avec l'UE après le divorce, grâce à la mise en place d'une zone de libre-échange pour les biens, qui résoudra de fait, selon elle, le problème de la frontière irlandaise. Les négociations sont en ce moment si difficiles que le Parti travailliste d'opposition en G-B a inclus dans son programme la mise en place d'un second référendum si Jeremy Corbyn, président du Labour, devenait Premier ministre. De son côté Theresa May reste ferme et refuse de céder à la pression d'un Brexit «mou» qui défavoriserait son pays et se refuse à considérer toute marche arrière sur la sortie de son pays de l'UE. Reste à savoir si la Première ministre finira par devoir opter pour un Brexit «dur», une sortie brutale, ou si les pays de l'Union finiront par céder de crainte d'empoisonner l'atmosphère européenne.

F. M.

Afghanistan

## La campagne des législatives s'ouvre dans un climat de doute et de violence

La campagne pour les élections législatives en Afghanistan, longtemps retardées, s'ouvrirait hier dans un climat de crainte et de doute face aux risques de violences et aux multiples allégations de fraude. Plus de 2 500 candidats sont en lice pour le scrutin du 20 octobre, au cours duquel la chambre basse du Parlement afghan sera entièrement renouvelée. Le vote, qui intervient avec trois années de retard, est également perçu comme une répétition générale avant l'élection présidentielle prévue en avril prochain. Il survient en outre un mois avant une importante conférence de l'ONU à Genève, à laquelle la communauté internationale espère convaincre les pays donateurs des progrès qu'elle a obtenus en Afghanistan. Des conférences de donateurs en 2012 à Tokyo, puis en 2016 à Bruxelles, avaient donné lieu au déblocage de 16 puis 15 milliards de dollars. Les travers de la bureaucratie, des allégations de fraude dans le processus d'inscription des électeurs, la mise en place tardive d'un système de vérification biométrique des électeurs et divers épisodes de violence ont rendu les préparatifs chaotiques.

Et risquent de conduire à un résultat peu crédible. Le scrutin sera «très imparfait», admet un diplomate occidental interrogé par l'AFP, trahissant des doutes croissants au sein même de la communauté internationale. Les machines biométriques, exigées par les dirigeants de l'opposition, visent à éviter qu'une personne ne vote plusieurs fois. Mais seules 4 400 machines ont pour l'heure été livrées au lieu des 22 000 attendues. La Commission électorale indépendante insiste néanmoins pour que le vote ait lieu, avec ou sans machines. Les autorités «ont promis la vérification biométrique», note Ali Yawar Adili, chercheur du Réseau des analystes d'Afghanistan (AAN). «Mais est-ce que cela suffira à dissiper les doutes ? Je n'en suis pas sûr», relève-t-il, disant redouter «un désordre plus grand encore». Quelque 35 candidats convaincus de corruption ou trafics ont été écartés, et 2 565 candidats, majoritairement indépendants, concourent pour les 249 sièges disponibles. La plupart des membres actuels du Parlement, dont beaucoup traînent une réputation de corruption et d'inefficacité, sont candidats à leur

réélection. Ils seront concurrencés par des centaines de nouveaux venus en politique, descendants d'anciens seigneurs de guerre, entrepreneurs ou membres de la société civile. «Le Parlement est censé être la maison du peuple. Au lieu de cela, c'est devenu un endroit pour les réseaux mafieux, la corruption et ceux qui travaillent pour leurs propres intérêts», s'indigne l'ancienne journaliste de télévision Maryam Sama, 26 ans, elle-même candidate dans la province de Kaboul. «Si quelqu'un peut apporter un vrai changement, ce sont les jeunes». Hassan Sardash, membre de la société civile qui se présente dans la province de Faryab (nord-est), estime que les seigneurs de guerre n'ont plus leur place dans la politique afghane. «La dynamique politique et sociale sur le terrain a changé», a-t-il assuré à l'AFP. «Les gens en ont marre, ils nous soutiennent, nous, la jeune génération». La démographie galopante de l'Afghanistan devrait, en théorie, favoriser les jeunes candidats. Mais ils font face à un formidable défi face la vieille garde qui a longtemps dominé la politique afghane et continue d'exercer une influence considérable.





## Journées culturelles japonaises

## Le manga s'invite à Alger

■ Alger sera le théâtre des Journées culturelles japonaises, organisées par l'ambassade du Japon à Alger, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre prochain. A cette occasion, trois concours autour de l'univers japonais sont organisés : un concours de cosplay, un autre du discours en langue japonaise et enfin un dernier de dessin manga japonais.

Par Abia Selles

La culture japonaise s'invite à Alger à partir de ce soir et jusqu'au premier octobre prochain, offrant aux passionnés de cette culture le plaisir de la découvrir et de participer aux concours programmés, à savoir un concours de cosplay, un autre du discours en langue japonaise et enfin un dernier de dessin manga japonais. En effet, c'est l'ambassade du Japon à Alger qui organise cet événement inédit dans un contexte de grande popularité de la culture japonaise, que ce soit en Algérie ou à travers le monde, qui a présenté les modalités de ce triple concours. Le premier concerne le cosplay où le costume doit représenter un personnage typiquement japonais de manga, animé, jeux vidéo ou film et autres. Les personnages non japonais seront exclus du concours. Ce costume doit être

confectionné de manière correcte et non provocante. Ce concours est organisé pour les enfants de moins de dix ans. La candidature pour ce concours devra être remise avant le 11 novembre prochain par email à la section culturelle de l'ambassade du Japon en Algérie : E-mail : culture@al.mofa.go.jp avec pour objet COSPLAY.

Les dix meilleurs Cosplayers sélectionnés seront appelés à venir se présenter au jury du concours en costume lors des journées culturelles japonaises à Alger.

Il y a aussi le concours du discours en langue japonaise dont le thème principal doit être choisi parmi les titres suivants : «Le Japon et l'Algérie : les points en communs et différences», «Ma rencontre avec le Japon», «Le mot ou mon Kanji préféré».

Par ailleurs, dix personnes pourront participer au concours de discours de langue japonaise. Si plusieurs personnes s'inscri-



vent à ce concours, une présélection sera effectuée par l'ambassade du Japon pour désigner les 10 personnes seulement,

expliquent les organisateurs.

A. S.

## Institut Cervantès d'Alger

## Un programme culturel varié

L'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger ont dévoilé leur agenda culturel des quatre derniers mois de l'année 2018. Plusieurs rencontres, ateliers, conférences d'Histoire, concerts ou projections de films sont au programme, mais aussi les festivals ou événements extérieurs où les institutions seront présentes. Le mois de septembre

sera marqué par trois dates : le 23 septembre aura lieu une conférence autour du personnage historique de Haroun El-Rachid, le 25, une rencontre pour un échange d'expérience sur les résidences artistiques hispano-algériennes, et le 27 septembre, une journée dédiée aux langues européennes à l'Institut français d'Alger, où l'Institut Cervantès

sera présent.

Les mois d'octobre, de novembre et de décembre seront bien plus chargés, mais nous pouvons en retenir une série de projections de films tels que «Loreak» de Jon Garaño et José Mari Goenaga (le 25 octobre), ou «El Rayo» de Fran Araújo et Ernesto de Nova (le 15 novembre), mais aussi des confé-

rences comme les «Rencontres avec des écrivains latino-américains» (le 30 octobre) ou des journées comme «La journée nationale de la culture cubaine» (le 21 octobre). En plus d'un programme très riche, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès seront présents dans divers événements organisés dans d'autres cadres, comme le Sila (Salon

international du livre d'Alger) ou le Fibda (Festival international de la bande dessinée d'Alger) respectivement du 29 octobre au 10 novembre et du 2 au 6 octobre prochains, ou alors en marge de la dixième édition des Rencontres euro-maghrébines des écrivains.

M. K.

## Célébré du 30 septembre au 6 octobre

## Le centenaire de Bergman fêté à Alger

L'année 2018 célèbre le centenaire du cinéaste de renom Ingmar Bergman, natif de l'année 1918. C'est dans cette optique que l'artiste est célébré à travers le monde, et qu'Alger ne déroge pas à la règle en organisant dans une collaboration entre l'ambassade de Suède à Alger et le ministère de la Culture en organisant un cycle de projections de ses plus grandes œuvres du 30 septembre au 6 octobre prochains.

«Scènes de la vie conjugale», «Le septième sceau», «Les fraises sauvages» ou encore «Persona». Ingmar Bergman a su s'imposer parmi les noms majeurs du cinéma mondial du siècle passé. Véritables introspections, ses longs métrages seront proposés au public algérois, averti ou curieux, dans un cycle de projections d'une semaine. Par ailleurs, une exposition aura lieu en marge des projections pour faire découvrir au public

des photos prises par le cinéaste, et d'autres dont il est le modèle, afin de poser une dimension biographique à la célébration et de montrer sa vie à travers de nouvelles facettes. Il est à noter que les projections auront lieu à la salle Ibn Zeydoun à partir de 18h (prix d'entrée : 200 DA) et à la Cinémathèque algérienne (prix d'entrée : 70 DA), tandis que l'exposition se déroulera dans le hall de la cinémathèque.

M. K.

## «Un peuple et son roi»

## Une vision distanciée et équilibrée de la révolution française

Après «L'Exercice de l'Etat» (2001) sur la fascination du pouvoir politique, Pierre Schoeller s'attache à la Révolution française dans ses trois premières années, où jouent encore dans la balance le pouvoir du roi Louis XVI et celui de ses opposants. «Un peuple et son roi» réussit la gageure de donner une vision qui ne prend pas parti, avec une belle distribution. La Révolution française a été souvent revisitée par le cinéma («La Marseillaise» - Jean Renoir, 1938, «Danton» - Andrzej Wajda, 1983, «La Révolution française» - Robert Enrico, 1989...). Pierre Schoeller se concentre sur la période 14 juillet 1789 (prise de la Bastille) - 21 janvier 1993 (exécution de Louis XVI). Période clé où se jouent

tous les enjeux, les idéaux, les contradictions, les excès, les joutes oratoires, les menaces extérieures, les origines de la République... Une telle part d'Histoire française devenue internationale pose de plain-pied la question de la reconstitution historique. Schoeller s'en tire plutôt bien, mais reste dans une convention française qui fait défaut, comme récemment dans «Mademoiselle de Jonquières» (qui précède de tout juste la Révolution), à savoir une lumière un peu plate qui manque d'atmosphère, même s'il y a plus d'efforts. Il se ratrape dans un casting bien vu avec la fine fleur d'acteurs bien en place : Gaspard Ulliel, Adèle Haenel, Olivier Gourmet, Louis Garrel,

Izïa Higelin, Noémie Lvovsky, Céline Sallette, Laurent Lafitte et un Denis Lavant qui compose un Marat dément, un de ses meilleurs rôles. Si Pierre Schoeller s'attache à reconstituer des étapes spectaculaires de la Révolution - la prise de la Bastille, la montée des femmes sur Versailles, le massacre du 10 août...-, le film s'attarde beaucoup sur les joutes oratoires de l'Assemblée nationale naissante. Le film fait défiler à la tribune les témoins Robespierre (formidable Louis Garrel tout en froideur), Danton (Vincent Deniard), Saint-Just (Niels Scheiner). Mais pas seulement, comme lors de cette belle scène où se succèdent des députés plus anonymes à la tribune pour voter la mort du roi.

R. I.

## AGEND'ART

Librairie Point Virgule,  
Chéraga

Samedi 29 septembre à partir  
de 14h :

Le P<sup>e</sup> Abdelmadjid Merdaci  
dédiacera son dernier ouvrage  
«GPRA, un mandat historique».

Palais de la culture Moufidi-  
Zakaria d'Alger

Jusqu'au 22 octobre :

Exposition du miniaturiste  
Mustapha Adjaab.

Maison de la culture de  
Batna

Jusqu'au 9 octobre :

Exposition «Aurès de la révolution»  
du sculpteur Boubaker  
Laghrour.

Complexe culturel  
Abdelwahab Salim de Tipaza

Jusqu'au 4 octobre :

Exposition d'arts plastiques par  
les artistes Amel Mihoub et  
Ouiza Achab.

Galerie d'art Espaco

Jusqu'au 6 octobre :

Exposition «L'éphémère» de  
Nathalie Andris.

Galerie d'art de l'Hotel Sofitel

Jusqu'au 4 octobre :

Exposition de peinture «Les  
bonnes ondes» de l'artiste plas-  
ticienne Soraya Melouk.



## USMA-MCA le 5 octobre au stade Omar-Hamadi

LE DERBY de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger comptant pour la 9<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis se déroulera le vendredi 5 octobre à 17h45 au stade Omar-Hamadi (Bologhine), selon le programme de la compétition publié ce mercredi par la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette journée qui aura lieu de jeudi 4 octobre à dimanche 6 octobre, nous propose plusieurs affiches alléchantes à l'instar de NAHD-Paradou AC, MCO-ESS ou encore CSC-CRB et JSK-O.Médéa.

Pour mémoire, la 8<sup>e</sup> journée est prévue le week-end prochain avec à l'affiche ES Sétif- JS Kabylie ce jeudi soir à 20h00 au stade 8-Mai-45 de Sétif.

La Ligue de football profes-

sionnel a établi également les dates des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> journées de Ligue 1 ainsi que les matchs en retard des précédentes journées. Ces dernières ont été modifiées suite aux changements opérés au niveau des dates Fifa, précise la LFP dans un communiqué.

Ainsi, les derbies algérois entre le MCA et le NAHD de la 10<sup>e</sup> journée se jouera au stade 5 juillet et CRB-USMA au stade 20-Août. D'autre part, le choc entre le NAHD et le CRB de la 11<sup>e</sup> journée est prévu au stade 20-Août. D'autre part, le calendrier des matchs des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> journées de Ligue 1 Mobilis sera communiqué après le tirage au sort de la Coupe arabe des clubs, prévu le 6 octobre prochain à Ryad (Arabie saoudite).

### Dates des matchs retards:

**5e journée:** USM Alger- MO Bejaia 15 octobre à 17h45 à Bologhine

**8e journée:** MC Alger- CS Constantine 15 octobre à 17h45 stade 5 juillet

**8e journée:** O.Médéa- ES Sétif 15 octobre à 15h00 au stade Imam Lyes

**6e journée:** USM Bel Abbès- USM Alger 19 octobre à 16h00 stade 24 février.

## Il devrait prendre en main le MCA Courbis revient à Alger



CINQ ANS après une expérience à la tête de l'USM Alger, le coach français, Rolland Courbis, est sur le point de rejoindre un autre club de la capitale algérienne, en l'occurrence le Mouloudia. Le technicien de 65 ans est déjà sur place pour négocier avec les dirigeants du club cher à la première entreprise d'Afrique, Sonatrach.

Courbis s'est exprimé dès son arrivée à Alger. Il n'a pas cherché à nié les contacts. Même si rien n'est officiel, il a reconnu qu'il venait «pour aider un club». «J'en serai ravi si j'ai la possibilité de le faire, a-t-il ajouté selon des propos rapportés par La Gazette du Fennec. Je ne suis pas chômeur en France. Je travaille à la télé, à la radio. Si je viens c'est pour relever un challenge sportif».

La dernière mission de Courbis sur le banc remonte à la deuxième partie de la saison 2015/16. Il s'était alors occupé du Stade Rennais suite au départ de Philippe Montanier. A plusieurs reprises, son nom avait été cité comme possible nouveau sélectionneur de l'EN algérienne mais il n'y a jamais eu de

contacts concrets avec la fédération.

Le MC Alger est le doyen des clubs algériens. Actuellement, il est entraîné par Rafik Saïfi, un ancien joueur de Ligue 1 et ex-protégé de Courbis à Ajaccio. Saïfi a remplacé Bernard Casoni à ce poste après l'élimination en Ligue des Champions Afrique. Dernièrement, l'équipe algéroise a subi une défaite historique face à la JS Kabylie. Un cinglant 0-5 à domicile.

## Marathon international de Medghacen Plus de 1 500 coureurs au rendez-vous

LA 9<sup>E</sup> ÉDITION du marathon international de Medghacen (Batna) aura lieu le 6 octobre avec la participation de plus de 1 500 coureurs de 11 pays, a indiqué mercredi l'association des Amis de Medghacen, organisatrice de l'événement en partenariat avec la direction de la jeunesse et des sports et la ligue d'athlétisme de la wilaya de Batna. La course est prévue sur une distance réglementaire de 42,192 km, à partir du centre-ville de Batna jusqu'au tombeau de Medghacen. En plus de cette épreuve-reine, deux autres courses sont inscrites au programme : la première entre Batna et Fesdis sur une distance de 13 km, et la seconde entre Batna et El Madher sur un parcours de 26 km. «Pour la première fois, les organisateurs ont décidé de modifier le tracé et de supprimer ce

qui faisait la difficulté de cette course, les fameux tronçons El Madher-Boumia, puis Boumia-Medghacen, théâtre de nombreux abandons», a fait savoir l'association organisatrice, ajoutant que «ce tracé inédit, par Ain Mezouala, est rapide et moins difficile que l'ancien, ce qui devrait permettre aux athlètes de battre leurs records». En plus de sa vocation sportive, cette manifestation ambitionne, selon les organisateurs, permet de «mettre les projecteurs sur le tombeau de Medghacen, monument qui est en état de dégradation inquiétante. Il est le plus ancien témoin de l'architecture berbère préromaine. Il est daté de 3 à 4 siècles av.J-C, et aurait été le tombeau d'un roi massyle, ancêtre de Massinissa».

## Ligue 1 Mobilis (8<sup>e</sup> journée)

# L'USMA veut sa revanche

■ La huitième journée de la Ligue 1 Mobilis se poursuit aujourd'hui avec le déroulement de quatre matches dont le choc algérois AC Paradou-USM Alger prévu au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Un match de rachat pour les deux clubs.



Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir en appel

L'USMA qui vient d'être éliminée en quarts de finale de la Coupe de la Confédération, occupe la 2<sup>e</sup> place du championnat avec 12 points en compagnie du CS Constantine et du NA Hussein-dey, mais compte deux matchs en retard. Il n'est pas question donc pour les Rouge et Noir d'enregistrer un autre faux pas à domicile, surtout que les dirigeants tablent beaucoup sur le championnat de cette saison. De son côté, le Paradou AC qui demeure sur une défaite en championnat face au CS Constantine (2-0) est logé à la 7<sup>e</sup> place avec 9 points. Les Pacistes espèrent exploiter la mauvaise passe que traverse le club de Soustara pour prendre les trois points, même s'ils savent que leur mission ne sera pas de tout repos devant une équipe qui souhaite se reprendre au plus

vite. Au stade du 20-Août-1955, le Chabab aura à cœur de s'imposer, en recevant une équipe du MC Oran qui veut confirmer sa victoire acquise lors de la précédente journée face au MC Alger (4-3). Le CRB, battu vendredi dernier par la JSK 2-0, devra récolter les trois points de la victoire pour espérer quitter la lanterne rouge. Les gars du Chabab, boostés par la signature de l'accord avec Madar, espèrent se reprendre au plus vite mais savent que ce ne sera pas facile devant une équipe hamraoui décidée à continuer sur sa belle lancée.

La confrontation entre l'USM Bel Abbès (15<sup>e</sup> avec un match en moins) et le CA Bordj Bou-Arréridj (11<sup>e</sup>) s'annonce «prometteuse» entre deux formations, auteurs de résultats en dents de scie. Lors de la précédente journée, Les Belabessiens ont ramené un précieux nul d'Alger en tenant en échec le NAHD (0-0), alors que le CABBA a trébuché

sur sa pelouse devant le MO Béjaïa (1-1). Le MOB, 6<sup>e</sup> au classement avec un match en moins, accueillera la JS Saoura qui a glissé vers le bas du tableau (11<sup>e</sup>) après ses trois défaites consécutives en championnat. Les gars de la ville des Hamadites partent, sans aucun doute, avec les faveurs du pronostic mais en football rien n'est joué d'avance et il faudra être très vigilant au cours de cette rencontre. Le match MC Alger-CS Constantine est, quant à lui, reporté au 4 octobre, puisque les Mouloudiens d'Alger joueront vendredi au stade 5-Juillet le match retour des seizièmes de finale de la Coupe arabe face au Riffa SC du Bahreïn.

M. M.

### Le programme :

**Samedi 29 septembre 2018 :**

CRB-MCO	(16h)
PAC-USMA	(17h45)
USMBA-CABBA	(17h45)
MOB-JSS	(17h45)

## En battant l'ESS (1/0)

# La JSK creuse l'écart, les supporters ont souffert

LA JS Kabylie a remporté le choc qui l'a opposée avant-hier soir à l'Entente de Sétif sur le score de (0/1) au stade du 8-Mai-1945 de Sétif. Un but inscrit par Benaldjia à la 76<sup>e</sup> a suffi aux

gars du Djurdjura pour empêcher les trois points qui leur permettent d'accroître leur avance sur leurs concurrents en ramenant l'écart à cinq points. La partie qui était équitable dans la

majorité de la partie, a donc penché pour les Canaris, plus déterminés, et c'est ce qui leur a permis de prendre les trois points grâce à ce but de l'homme fort de la JSK, Benaldjia, qui a inscrit son troisième but cette saison et qui ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. La JSK est donc leader avec 18 points, tandis que l'ESS demeure à la 5<sup>e</sup> place avec 11 points. A noter que des incidents regrettables se sont produits en raison du chauvinisme de certains fans sétifiens qui n'ont pas accepté la défaite de leur équipe. Des blessés ont été enregistrés du côté des fans de la JSK, alors que ces derniers sont restés jusqu'à une heure tardive de la soirée après avoir été pris d'assaut par ceux de l'ESS.

M.M.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Turquie

## Un enfant de dix ans tue accidentellement sa grand-mère de 89 ans

UN ENFANT âgé de dix ans a accidentellement tué sa grand-mère octogénaire avec le pistolet de son père qu'il avait pris pour un jouet, a rapporté vendredi la presse locale, indiquant qu'une enquête a été ouverte contre le père. Le garçon a tiré à deux reprises sur sa grand-mère âgée de 89 ans, la touchant mortellement à la tête et à la mâchoire, selon le quotidien «Hurriyet». «Il avait pris pour un jouet un pis-

tolet que son père gardait à la maison dans la province d'Aksray dans le centre de la Turquie», a précisé la même source. Après avoir recueilli son témoignage, la police a placé le garçon sous la garde des services sociaux, selon la même source. Une enquête a été ouverte contre le père pour détection d'une arme non déclarée et pour négligence, selon les médias.

K. L.

Paris/ Œuvre de Henri Alleg

## Le Centre culturel algérien célèbre le 60<sup>e</sup> anniversaire de la parution de «La Question»

LE CENTRE culturel algérien de Paris célèbre, avec des manifestations, le 60<sup>e</sup> anniversaire de la parution de l'ouvrage «La Question» d'Henri Alleg qui dénonce la pratique systématique de la torture durant la guerre de Libération nationale. Ces manifestations, qui interviennent quelques jours après la Déclaration du président Emmanuel Macron dans laquelle il reconnaît officiellement l'assassinat de Maurice Audin et la torture pratiquée par l'armée française durant la guerre de Libération, sont organisées jusqu'au 10 novembre en partenariat avec l'association Art et mémoire au Maghreb. Dans ce cadre, une conférence a été animée jeudi soir par les historiens Anissa Bouayed, Gilles Manceron et Alain Ruscio ainsi que l'éditeur en Suisse de «La Question», Nils Andersson, après la saisie de l'ouvrage en France. Le journaliste et ancien directeur d'«Alger Républicain» Henri Alleg, arrêté à Alger par l'armée française le 12 juin 1957, au lendemain de l'arrestation de Maurice Audin, a été torturé, et a subi de multiples interrogatoires pour son soutien à l'indépendance de l'Algérie avant d'être incarcéré à Serkadji (ex-Barberousse) où il a écrit «La Question». Un ouvrage dans lequel il raconte sa période de détention et les sévices qu'il y a subis. Nils Andersson, qui a été décoré en 2013 à Alger de la médaille «Achir» de l'Ordre du mérite national en signe de reconnaissance et de considération pour son soutien à la guerre de Libération nationale, a brossé dans son intervention le contexte politique de l'époque dans lequel l'ouvrage d'Alleg a été publié. Il a notamment rappelé qu'en Algérie, en pleine guerre d'indépendance, c'était la période de la «grande répression», des enfumades, des «corvées de bois», de la torture, des peines capitales et des internements massifs. L'armée française utilisait un «système de violences extrêmes», a-t-il résumé, relevant

que tous ceux qui étaient en France contre cette guerre et pour l'indépendance de l'Algérie étaient «isolés». L'historien Alain Ruscio s'est penché, pour sa part, sur l'opinion française de cette époque sur la guerre d'Algérie, notant que pour la majorité des Français, «l'Algérie était française». Il a ajouté que la décision de François Mitterrand, ministre de la Justice de l'époque, de guillotiner Ahmed Zabana était une «déclaration de guerre». Pour revenir au contexte de la pratique de la torture, Alain Ruscio a affirmé que ce qu'on appelle la «Bataille d'Alger» c'était en réalité l'armée française, la police, la gendarmerie et des milices qui affrontaient des Algériens démunis de tout arsenal de guerre. «La torture était au cœur de la répression contre l'Algérien», a-t-il encore soutenu. Gilles Manceron a considéré, de son côté, que «La Question» a eu un rôle détonateur de beaucoup de consciences, comme l'effet de l'affaire Dreyfus provoqué par l'article «J'accuse» du romancier Emile Zola.

Safy T.

Mila

## Saisie de 36 pièces archéologiques et arrestation d'une personne

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Mila ont appréhendé, au cours de la semaine dernière, une personne avec en sa possession 36 pièces archéologiques, a-t-on appris vendredi auprès de ce corps constitué. L'enquête dans cette affaire a démarré suite à un renseignement faisant état d'une activité suspecte d'un individu proposant à la vente des pièces archéologiques via des réseaux sociaux, a précisé la BRI, détaillant que les éléments de la lutte contre la cybercriminalité et ceux de la cellule de protection du patrimoine culturel ont conféré leurs efforts pour remonter la piste de ce trafic. La brigade a indiqué que les investigations ont permis d'identifier le suspect à qui une sourcière a été préparée, soulignant que le mis en cause, âgé de 39 ans, a été appréhendé à la station de voyageurs de la ville de Grarem Gouga avec à sa possession 36 pièces archéologiques. L'expertise effectuée a révélé que les pièces en métal et pierre saisies remontent à plusieurs époques historiques et ont une grande valeur archéologique, a-t-on noté. Ces pièces ont été retrouvées à Guelma, lors de l'aménagement d'un lot de terrain, selon les révélations de l'accusé, a-t-on encore indiqué. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Mila, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt.

Kheilil O.

## Macron invite un chômeur à "traverser la rue" pour trouver du travail



Djalou@hotmail.com

Journaliste au «Soir d'Algérie»

## Abder Bettache n'est plus

■ Le monde de la presse algérienne n'a pas encore terminé son travail de deuil après la perte de Brahim Brahimi, survenue il y a quelques jours, qu'il se retrouve secoué par une autre terrible nouvelle, celle du décès du confrère Youcef dit Abder Bettache, journaliste au «Soir d'Algérie».

Par Nadjib Stambouli

C'est dans ce quotidien que «Youyou» ainsi que l'appelaient ses amis, a fait l'ensemble de sa carrière, précocement interrompue par l'arrêt cardiaque qui l'a terrassé et terrassé par la même onde de choc l'ensemble de la corporation. Celle-ci a perdu en Abder Bettache (frère du président d'APC d'Alger-Centre) un confrère dont la rigueur professionnelle était fortement appréciée, dans les trois axes qui font la force du métier, à savoir l'enquê-



te, le reportage et les couvertures quotidiennes. Même s'il se gardait d'arborer la qualité de «spécialiste», il avait pendant longtemps été la référence en matière de monde du travail et syndical, dont il connaissait parfaitement les rouages et rendait fidèlement par ses écrits dans «Le Soir d'Algérie» tant les devanures que les arcanes de coulisses. Mais son champ d'intervention ne se limitait évidemment pas à cet espace, pour couvrir un large spectre de la vie économique, sociale et politique intéressant au premier chef le lecteur. Egalement connu comme intervenant dans des

débats d'une chaîne télé, il était connu pour privilégier l'information de première main et le scoop sur le commentaire et toute autre considération qui relèguerait au second plan la vocation première du journaliste, qui est d'informer. Trois décennies d'apport de Abder Bettache à la presse auraient pu se prolonger durant d'autres décennies si le destin, par le couperet de la mort, n'y avait mis fin hier par la cruelle nouvelle. Paix à son âme et sincères condoléances à sa famille et à toute l'équipe du «Soir d'Algérie».

N. S.